

Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 octobre 2020

Etaient présents :

En qualité de membre actif

- M. Gérard JULIEN, Président
- M. Patrick NANCY, Trésorier
- M. François COLLET, Secrétaire
- Mme Pierrette GABORIAUD, Membre du Conseil d'Administration
- M. Patrick SAVARY, Membre du Conseil d'Administration

En qualité de membre associé

- Mme Danielle FILLION, CAF 64
- M. Stéphane TOUSTOU, Mairie de Pau et CAPBP
- M. Hamid BARARA, Mairie de Pau et CAPBP
- M. Maxime CLUCHIER, Mairie de St Jean de Luz
- Mme Roselyne JANVIER, 2^{ème} adjointe de la Mairie de Lescar
- Mme Anne SAOUTER, Mairie d'Oloron

Assistaient également

- Mme Aude CREMON, CAF 64
- Mme Noëlle DECAILLOZ, SDSEI de Billère
- Mme Marilyn DURAND, CCAS de Billère
- Mme Chantal FORTASSI, Pau Béarn Habitat
- Mme Véronique MATHIEU LESCLAUX, Adjointe aux solidarités, Mairie de Billère

en qualité de commissaire aux comptes de l'association

- Mme Isabelle PORTE, représentant le Commissaire aux Comptes

en qualité de salariés de l'association

- M. Arnault GIMENEZ, Directeur
- Mme Marianne PUCHEU, Adjointe de Direction
- Mme Faustine CESCAU-MAILLARD, Conseillère en Economie Sociale et Familiale
- Mme Marielle DARRIEUX, Educatrice spécialisée
- Mme Christine GAINZA, Secrétaire chargée de domiciliation
- Mme Cécile MALPELI, Infirmière
- Mme Marlène POUMEAU, Animatrice

Membres de l'Association excusés :

- Mme Lucette GUILLONNEAU, Présidente d'Honneur
- M. Yves SOLANS, Vice-président
- M. Michel COUAILLIER, Vice-président
- Mme Nicole CATUHE, Secrétaire
- Mme Valérie ARROCENA, Membre du Conseil d'Administration
- Mme MAUPEU, Membre du Conseil d'Administration
- Mme MORNET-PERIER, Membre du Conseil d'Administration

Le Président ouvre l'Assemblée Générale avec une pensée pour Samuel Paty, professeur de collège, assassiné pour avoir défendu la liberté d'expression.

Il indique que le quorum est atteint malgré l'absence de plusieurs administrateurs qui se sont excusés, parmi lesquels Mme GUILLONNEAU, présidente d'honneur de l'association.

Il donne lecture de son rapport moral tel qu'il est annexé au présent compte rendu. Ce rapport est approuvé à l'unanimité.

Après que le Directeur les a rappelés, il est procédé à l'examen des autres points inscrits à l'ordre du jour.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2019

Ce compte rendu, qui était joint à la convocation, ne suscitant aucune observation, est approuvé à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER 2019

Le Directeur présente ce rapport, annexé au compte rendu, en en donnant les éléments saillants, savoir :

- au niveau des charges, le travail de réduction des fournitures et services extérieurs s'est poursuivi et les dépenses de personnel, étalées sur les trois derniers exercices, vont baisser de 40.000€ à effectif constant à compter de 2020, en suite du départ de Michel Molina. L'idée est de poursuivre les efforts de diminution des charges.

- Les produits sont en baisse par rapport à 2018 et équivalents à ceux de 2017. Les crédits provenant de l'Etat augmentent en raison de la nouvelle action d'intermédiation locative. En revanche, les crédits alloués par les collectivités locales, plus précisément par les communes, sont en baisse (de 23 000 € sur trois ans).
- Au final, l'exercice est clos avec un excédent de 5 188 €.

Mme Porte, qui représente le commissaire aux comptes rappelle pourquoi un commissaire aux comptes est obligatoire pour l'association (plus de 153.000€ de subventions publiques), indique la nature du contrôle exercé et conclut que le commissaire aux comptes approuve les comptes 2019 sans aucune réserve.

Mme Fillion salue les efforts faits par l'association pour équilibrer ses comptes. Le Directeur fait cependant remarquer que ceci a été pour partie rendu possible par une augmentation des prestations payantes avec le risque de remettre en cause le projet associatif.

Le Président soumet aux votes le rapport financier, le report à nouveau du résultat. Ces 2 votes sont acquis à l'unanimité.

RAPPORT D'ACTIVITES 2019

Ce rapport, ci-annexé, est présenté par le Directeur, qui en donne les éléments principaux :

- L'accueil, qui comprend notamment la gestion du courrier des personnes ayant fait élection de domicile auprès de l'association, comptabilise 13.000 interventions (accueil physique ou téléphonique), en baisse par rapport à l'année précédente. Il occupe 1,4 équivalent temps plein.
- L'élection de domicile concerne 532 foyers, dont 30 sur Bayonne et 40 sur Oloron, pour un total de 1070 personnes, en augmentation par rapport à l'année précédente, faisant de l'association le premier « domiciliataire » du département.

Le Président souligne à ce propos que l'élection de domicile est un moyen d'entrer en relation avec les gens du voyage, étant rappelé que l'association œuvre pour que les gens du voyage accèdent à leurs droits, mais également pour qu'ils assument leurs devoirs, ce qui suscite des réticences de la part de certains gens du voyage. Mme Janvier demande la raison de cette augmentation de la domiciliation. Le Directeur lui répond que cette augmentation fait suite à une demande de la Communauté de l'agglomération paloise, à laquelle un financement complémentaire a été demandé. Le Président ajoute que cette demande est liée à la fin de la domiciliation sur les terrains d'accueil.

- L'action en matière d'habitat comprend les prêts caravanes, la médiation locative en faveur des occupants des opérations de logement adapté d'Oloron, de Billère, Idron, Anglet et Biarritz, le soutien technique à la gestion de l'aire de grand passage de Saint Jean de Luz, ainsi que l'intermédiation locative, qui consiste à prendre à bail des logements sociaux pour les sous-louer à des gens du voyage (deux foyers concernés, à Mourenx et Bidart).

Le Président précise que les opérations d'intermédiation locative se passent bien et que ceci est dû au fait que l'association sélectionne des familles aptes à intégrer un logement « ordinaire ». Le Directeur signale que pour autant, l'association a du mal à obtenir des logements de la part des bailleurs (sociaux).

- Les interventions en faveur de la scolarisation sont en baisse globale depuis la modification des dispositifs publics en 2014 (le programme de réussite scolaire de l'agglomération paloise ne concerne qu'un nombre limité de bénéficiaires, contrairement au dispositif antérieur). Sur la Côte Basque, la baisse de l'action tient à la diminution de la population.

Le Président rappelle qu'une étude sur la scolarisation sur l'agglomération paloise a été réalisée et Mme Pucheu ajoute qu'une étude similaire a été engagée sur l'agglomération bayonnaise. Le Président rappelle également le succès au plan national du film sur la scolarisation.

Mme Janvier s'inquiète de la déscolarisation provoquée par la crise sanitaire, rejoint par le président, qui fait cependant remarquer qu'il faut éviter de retourner aux vieilles préconisations (camion-école par exemple) car l'école, c'est l'éducation mais également la socialisation.

- En marge des actions en faveur de la santé conduites en 2019 -64 séances collectives pour 137 participants, près de 500 interventions individuelles -, il est à noter que l'infirmière aura bien sûr été très mobilisée par la Covid en 2020, ce qui conduit le Président à faire observer que l'association est une des rares à disposer d'un personnel médical, avec des résultats à la clé, notamment en matière de vaccination.
- Dans le domaine de l'insertion sociale et professionnelle des 15-25 ans, l'Association informe et accompagne de nombreux jeunes sur Pau et Bayonne (rédaction de CV, inscription à Pôle Emploi. Mme Darrieux souligne l'importance des actions en faveur des moins de 16 ans et des jeunes filles (qui ont du mal à « sortir du ménage »).

Mme Saouter demande si des actions similaires à celles menées sur Pau et Bayonne sont prévues pour le territoire de la Communauté des Communes du Haut Béarn. Le directeur lui répond que cela est à l'étude.

231 adultes sont également suivis, bénéficiaires du RSA professionnel (auto-entrepreneurs) et autres, soit une belle progression (136 adultes suivis en 2015), à tel point qu'il y a une file d'attente pour cette intervention. Un petit nombre de bénéficiaires du RSA professionnel sortent du dispositif, ce dont on ne peut bien sûr que se réjouir, puisque cela signifie que leurs revenus d'activité sont suffisants (au regard des critères d'attribution).

- Concernant la culture, l'Association a organisé un concert avec un groupe de musique tzigane dans le cadre de la Semaine de la diversité à Bayonne et participé aux Journées de l'Education organisées par la Ville de Bayonne (stand, débats, diffusion du film sur la scolarité).
- En matière de formation enfin, l'association a obtenu un label d'activités de prestations de formations délivré par la Région et animé des formations dans des établissements scolaires, à l'Institut du Travail Social Pierre Bourdieu et à l'Association ASFA (Action Sociale Familiale et Accompagnement)

Mme SAOUTER trouve dommage que les collectivités ne nous demandent pas de bénéficier de ces formations.

Ce rapport ne suscitant aucune question, le Président le soumet aux voix. L'Assemblée l'approuve à l'unanimité.

ELECTION DES MEMBRES DU CSE (Comité Social et Economique)

Ont été élus par le personnel :

- Mme LAPORTE Anne Laure : CSE titulaire
- Mme CESCAU-MAILLARD Faustine : CSE suppléante

RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le mandat d'Annick Maupeu, Chantal Mornet-Périer, Valérie Arrocéna et Patrick Nancy est parvenu à expiration et tous les quatre sont candidats à leur renouvellement. Ce renouvellement est acquis à l'unanimité des votants.

QUESTIONS DIVERSES

Le Directeur donne quelques éléments sur l'année qui s'achève, la Covid étant bien l'événement le plus marquant. On peut aussi mentionner l'approbation du nouveau schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage, à l'élaboration duquel l'association a participé.

M. Toustou souligne la qualité du partenariat entre la Communauté de l'agglomération paloise et l'association et en remercie celle-ci. Le président le remercie à son tour, soulignant que le partenariat est au cœur des préoccupations de l'association.

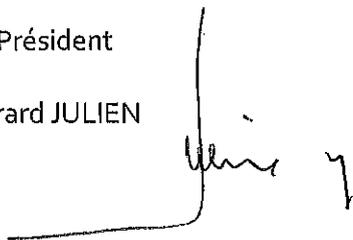
Mme Fillion fait part des remerciements du président de la CAF à l'association pour son action. Le Président indique que la CAF a toujours soutenu l'association et Mme Fillion l'assure que cela continuera.

M. Toustou demande si l'association a des projets dans le domaine de la culture, qui constitue un des volets du schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage. Le Directeur lui répond que l'idée est d'organiser un colloque et /ou un concert et qu'il s'est rapproché en ce sens du directeur de la Maison des jeunes et de la Culture des Fleurs.

L'ordre du jour étant épuisé, M. JULIEN remercie encore les présents et clôt l'Assemblée Générale 2020.

Le Président

Gérard JULIEN



Le Secrétaire

François COLLET

